

CARAVANE

TENTE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : .....

Email : .....

Nbre de pers. : ..... dont ..... adultes et ..... enfants de -13 ans

Marque et immatriculation véhicule : .....

.....

Animaux (sauf chien catégorie 1 et 2) : .....

Branchement électrique :  oui  non

## PERSONNES PARTICIPANT AU SÉJOUR

Nom	Prénom	Date de naissance

Arrivée le ..... à partir de 12h

Départ le ..... avant 12h

### ACOMPTE

▶ 65€ + 16€ de frais de dossier = .....€

J'ai lu les conditions générales de réservation et j'accepte l'ensemble des prescriptions.

Fait à ....., le ..... Signature

1 ▶ La réservation n'est effective qu'après versement d'un acompte, déductible du montant du séjour, accompagné du bulletin de réservation  
Le solde de la redevance sera payable à votre arrivée.

2 ▶ En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

### 3 ▶ En cas d'annulation :

- Plus de 30 jours avant la date d'arrivée, une somme forfaitaire de 36 € sera retenue sur l'acompte.

- Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte est conservé. Passé un délai de 24h à compter du jour d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle arrivée, nous nous réservons le droit de relouer l'emplacement, l'acompte étant conservé à titre d'indemnité.

Dans tous les cas, les frais de réservation resteront acquis au loueur.

4 ▶ Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible, quelle qu'en soit la raison.

5 ▶ La direction du terrain se réserve le droit de refuser une quelconque réservation ou d'expulser toute personne causant des nuisances.

6 ▶ Les détails figurant sur le présent feuillet font partie intégrante des conditions ci-mentionnées.

7 ▶ La responsabilité du loueur n'est pas engagée en cas de : vol, perte ou dommage de toute nature pendant ou à la suite d'un séjour.

8 ▶ Les animaux sont acceptés, sauf chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie, sous réserve d'un carnet de vaccination à jour, et l'engagement du propriétaire de ne causer aucune nuisance sur le terrain et de se conformer au règlement du camping.

Tout visiteur invité par le locataire, devra passer à l'accueil, les véhicules devant rester sur le parking extérieur.

Par quel intermédiaire avez-vous connu notre camping ?  
Amis, guide ou internet : .....